

# **COMITÉ TECHNIQUE DE LA TERMINOLOGIE ET DE L'AIDE A LA TRADUCTION**

## **RAPPORT INTRODUCTIF**

Lieu : Espace ARLEQUIN

Programme:

Mardi 18	10:30-12:00	Accueil en français, anglais et allemand
	15:30-17:00	Accueil en français, anglais et espagnol
Mercredi 19	10:30-12:00	Accueil en français, anglais et portugais
	15:30-17:00	Accueil en français, anglais et langues scandinaves
Jeudi 20	10:30-12:00	Accueil en français, anglais et allemand
	15:30-17:00	Accueil en français, anglais et espagnol
Vendredi 21	10:30-12:00	Accueil en français, anglais et néerlandais

## SOMMAIRE

RÉSUMÉ .....	3
MEMBRES DU COMITÉ AYANT PARTICIPÉ À LA RÉDACTION .....	3
1. “Ne mordez pas la main qui vous nourrit“ .....	4
2. De l’importance de bons instruments linguistiques pour un ingénieur .....	7
3. Le Dictionnaire technique routier point de vue du terminologue .....	8
4. Dictionnaire et Lexique AIPCR - Progrès réalisés depuis le Congrès de Durban (2003) .....	10
4.1. Procédure .....	11
4.2. Résultats – Mise à jour.....	12
4.3. Résultats – Enrichissement.....	13
4.4. Traduction vers d’autres langues .....	13
Adresse URL de la base terminologique de l’AIPCR : <a href="http://termino.piarc.org">http://termino.piarc.org</a> .....	14
5. Les Bases de mémoire de traduction .....	14
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	16
CONCLUSIONS .....	17

## **RÉSUMÉ**

Le Comité technique de la Terminologie et de l'Aide à la Traduction (CTERM) joue un rôle éminemment transversal dans l'organisation de l'AIPCR. Il est en effet en lien direct avec les experts des autres Comités techniques, afin de mettre à jour en permanence les ouvrages terminologiques de référence de l'Association (le Dictionnaire et le Lexique), mais aussi avec les Comités nationaux de l'AIPCR, afin de faciliter la diffusion de la terminologie technique dans d'autres langues que le français et l'anglais.

Les développements technologiques récents dans le domaine de la terminologie et de l'aide à la traduction sont importants ; l'AIPCR en bénéficie et met gratuitement à la disposition de tous les internautes ses ressources terminologiques.

Lors du Congrès mondial de la Route de 2007, le Comité n'anime pas de séance formelle, mais organise pour les congressistes des démonstrations de consultation des dictionnaires de l'AIPCR sur Internet. Il montre également à cette occasion la face cachée de la gestion en ligne, avec plus de quarante collaborateurs, de la base de données associée.

Les contributions qui suivent émanent de membres du CTERM. On comprendra à leur lecture que la composition de ce Comité est variée ; les métiers présents vont de traducteur-interprète professionnel à ingénieur routier en passant par un terminologue et des gestionnaires ; les langues représentées au sein du Comité ont été, pendant la période 2004-2007 : allemand, anglais, espagnol, français, hongrois, néerlandais et portugais.

## **MEMBRES DU COMITÉ AYANT PARTICIPÉ À LA RÉDACTION**

René Gemme, Canada  
Annelies Glander, Autriche  
Per Morten Lund, Norvège

Marie Pastol, AIPCR (Secrétariat général)  
Patrice Retour, France  
Daniël Verfaillie, Belgique

## 1. “NE MORDEZ PAS LA MAIN QUI VOUS NOURRIT”

“*Everyone speaks well of the bridge which carries him (safe) over*”<sup>1</sup> est un proverbe anglais de 1678, à une époque où voyager était souvent une aventure dangereuse, associée à de mauvaises routes et à des traversées effrayantes. La sagesse experte de l’âge d’or de la construction routière, lorsque l’empire romain avait atteint son apogée<sup>2</sup> grâce à des routes admirablement bien construites et équipées, avait complètement disparu, tout comme la terminologie technique qui avait facilité leur fonctionnement sur tout le territoire de l’empire.

Grâce aux connaissances rassemblées par l’AIPCR et à ses efforts ambitieux, les routes deviennent de plus en plus lisibles, sûres et résistantes aux intempéries, les ponts ne sont plus effrayants, et avec un peu de chance et le savoir-faire technique nécessaire, même les tunnels perdront leur aspect inquiétant et deviendront les meilleurs alliés fiables des automobilistes.

Tout en permettant l’échange de connaissances dans le domaine routier, l’AIPCR étudie judicieusement la terminologie correspondante. Elle est aussi à l’initiative de la traduction de rapports dont elle assure le suivi, et a pris l’initiative de l’élaboration d’une base de données. Parallèlement aux études réalisées par l’AIPCR sur la conception, l’entretien et la gestion des routes, le Comité de la Terminologie de l’AIPCR, CTERM, est chargé en particulier du recueil et de la validation des termes sur des sujets vastes et variés, et de l’élaboration de définitions afin d’éviter les ambiguïtés et les usages incorrects ou erronés.

Lorsque la Rome antique construisait des routes – ou les faisait construire – toutes les instructions, plans et cahiers des charges étaient en latin. Seuls les citoyens romains étaient autorisés à faire partie de l’équipe d’experts en charge de la construction, quelle que soit la langue du pays dans lequel se déroulait le chantier. Ils parlaient tous en latin, tout comme les soldats qui surveillaient les travaux en cours. C’était l’un des rares cas dans l’histoire de l’humanité où aucune traduction n’était nécessaire.

### **Le domaine de la construction routière a-t-il besoin de traduction aujourd’hui ?**

Tout le monde parle anglais ou pense qu’il/elle parle anglais. Dans notre monde orienté vers la technologie, l’anglais est devenu la baguette magique de la communication et le 23<sup>e</sup> Congrès mondial de la Route de l’AIPCR auquel vous prenez part ne fait pas une exception. Mais comment pouvons-nous être sûrs que les participants au Congrès parlent de la même chose et que les réunions ne se termineront pas en Tour de Babel--un projet magnifique, voué à l’échec car ses bâtisseurs, tous de langues différentes, ne purent se mettre d’accord sur la conception et la méthode de construction ?

---

<sup>1</sup> « *Tout le monde dit du bien du pont qu’il emprunte en sécurité* » que l’on peut traduire approximativement, mais en perdant la référence aux transports, par : « Ne mordez pas la main qui vous nourrit ».

<sup>2</sup> A son apogée, sous l’Empereur Trajan, l’Empire romain s’étendait autour du bassin méditerranéen, en Gaule, sur la plus grande partie de la Bretagne (aujourd’hui Grande-Bretagne), et autour de la Mer Noire.

Maîtriser son art, ou, en langage moderne, être un expert sur un sujet donné est une chose ; réussir à transmettre ses connaissances et se faire comprendre est une toute autre chose. Pour retenir l'attention d'un lecteur ou d'une assistance, il faut non seulement bien maîtriser sa langue de communication, mais aussi et surtout utiliser la terminologie correcte et connaître la signification exacte d'un terme. L'expérience a montré que très souvent, les malentendus se répètent et ont tendance à prolonger les discussions lors de réunions internationales, dont voici trois exemples :

- Les concepts « d'audit de sécurité » et « d'inspection de sécurité » ont donné lieu à un vrai dialogue de sourds. Quelle est la raison d'un tel malentendu ? Il est très improbable que cela soit dû à l'ignorance de ces deux concepts. Selon toute probabilité, il s'agit d'une confusion terminologique.
- La "perméabilité" du paysage : si ces deux mots d'origine latine sont faciles à comprendre, il n'en est pas de même pour cette expression. Celle-ci ne désigne pas des murs antibruit transparents laissant voir le paysage, ni l'usage de matériaux perméables aux précipitations. Il s'agit en fait de la possibilité pour les animaux de se déplacer sans obstacle grâce à la construction d'ouvrages spécifiques pour la traversée de la faune.
- L'usage hasardeux de « point de glace », « point de gelée », « point de rosée » et « point de dégel » peut porter à confusion, étant donné que les instructions concernant les moments auxquels ces valeurs doivent être mesurées diffèrent selon que les météorologues soient de Grande-Bretagne, de France ou d'Allemagne. En résumé, une source prévisible d'information technique divergente. Lorsqu'il s'agit d'opérations de viabilité hivernale, et qu'il faut décider à quel moment lancer une opération de salage, l'opérateur doit justement être en mesure de la lancer au bon moment.

En anglais, l'une des dernières expressions à la mode en matière de conception routière est "*forgiving roads*" (littéralement, des routes qui pardonnent). Sauf accompagné d'une explication claire et convaincante, ce "don du ciel" donnera lieu à plus d'inconvénients (en termes de coûts) que d'avantages.

Enfin, à une réunion récente de Comité technique de l'AIPCR, les participants ont eu une discussion animée, en anglais, sur la question de savoir si le résultat de ce Congrès devrait être une production ou un résultat (respectivement « *output* » et « *outcome* » en anglais).

Les ingénieurs, techniciens, architectes et concepteurs ont des idées brillantes qu'ils concrétisent en projets remarquables. Ils doivent pouvoir les présenter devant un public international de telle manière que ses homologues pourront les comprendre et être convaincus de leurs avantages. Il arrive trop souvent qu'une communication excellente sur le plan de la conception et du savoir-faire ne reçoive pas l'attention qu'elle mérite car l'orateur ne maîtrise pas la langue dans laquelle il la présente et qu'il s'est refusé à la faire traduire au préalable par une personne compétente.

La réticence des administrations routières nationales à adopter une nouvelle technologie et à l'appliquer sur le terrain est due, pour une part non négligeable, au fait que celle-ci a été mal présentée. Le message sur les avantages décisifs n'est tout simplement pas passé dans la langue du lecteur ou de l'assistance. Outre les aspects purement linguistiques, un document destiné à un administrateur doit être rédigé dans un style plus administratif, et dénué de « mystères » techniques. Naturellement, un document technique doit susciter l'intérêt et la compréhension d'un technicien. Cependant, un document technique destiné à un administrateur doit être rédigé en des termes qu'il peut comprendre et analyser.

L'exercice de traduction a pour objectif de maîtriser le *skopos*, qui se définit comme suit : "Ayant pour élément central l'objet d'une traduction donnée, la théorie du *skopos* met l'accent sur le rôle du traducteur en tant qu'expert en exercice de traduction, 'désacralise' le texte original et le considère comme un vecteur d'information, dont la portée doit être décidée par le traducteur, selon les attentes et les besoins du lectorat cible".<sup>3</sup>

### **Que faut-il au traducteur pour assurer un travail de bonne qualité ?**

- Une bonne connaissance de la langue cible (langue maternelle) et de la langue source ;
- La connaissance de la (des) culture(s) associée(s) à ces 2 langues ;
- Un accès à des bases bibliographiques et terminologiques fiables ;
- La possibilité de consulter l'auteur ou un expert du sujet concerné, pour une bonne compréhension et pour obtenir une réponse à des interrogations éventuelles ou des éclaircissements sur une rédaction confuse, etc.

Un traducteur ne peut (et ne doit !) traduire que des textes qu'il/elle comprend. L'expérience montre que lorsque le traducteur a des questions sur un texte, en général cela est dû au fait que la rédaction du texte original n'est pas au point.

Alors qu'il y aura toujours besoin de traducteurs professionnels, il faut souligner que les compétences linguistiques des jeunes générations sont en progression. En outre, avec le nombre croissant de familles multilingues, de plus en plus d'enfants apprennent deux ou même trois langues avec leurs parents de pays différents, entreprennent des études en plusieurs langues, et rédigent leurs textes en différentes langues. Ils auront cependant besoin de la technologie correspondant à leur domaine d'études. L'AIPCR apporte cette technologie à ses membres depuis de nombreuses années, et pour répondre aux demandes du présent, elle a récemment décidé de rendre accessibles ses bases de données terminologiques à tout public et gratuitement, depuis son site Internet [www.piarc.org](http://www.piarc.org). Toutes proportions gardées, il s'agit d'une étape essentielle dans l'histoire de la construction routière, qui contribue à la mondialisation professionnelle et ouvre de nouvelles perspectives de coopération technologique.

---

<sup>3</sup> Hans J. Vermeer: Skizzen zu einer Geschichte der Translation, IKO Verlag 1992

## 2. DE L'IMPORTANCE DE BONS INSTRUMENTS LINGUISTIQUES POUR UN INGENIEUR

Dans les premières années de ma carrière, j'ai travaillé comme ingénieur à la réalisation de ponts, et j'en ai construit. La grande majorité d'entre eux sont petits, mais il est arrivé qu'il faille en dessiner un grand. L'expérience personnelle ne suffit alors plus ; celle des autres devient nécessaire. Dans le cadre de la réalisation des ponts de taille réellement conséquente à laquelle on peut être amené à participer au cours de sa carrière, il est crucial d'être en mesure de comprendre aussi bien les schémas que les descriptions, tout spécialement dans un domaine aussi particulier que celui des ponts ; faute de quoi des erreurs dramatiques peuvent être commises, que ce soit en matière de conception ou de construction. On trouve des exemples d'accidents graves provoqués par une mauvaise compréhension de données écrites. Le besoin est donc réel de disposer de bons outils pour traduire et comprendre la signification des mots et expressions inconnus ou incertains.

J'étais directeur de projet pour un grand pont devant enjamber un fleuve dans l'extrême nord du pays, la Tanaelv, entre la Norvège et la Finlande. Bien que les deux pays aient une frontière commune, leurs deux langues officielles sont complètement différentes. Il n'y a pratiquement aucun mot commun. Sur un marché du travail qui s'internationalise chaque jour un peu plus, il est également important que les consultants et les entrepreneurs puissent communiquer dans de bonnes conditions, même s'ils sont de nationalités différentes. Nous avons fait appel à un cabinet d'audit finlandais pour concevoir les projets de ce pont. Il était question de construire ce que l'on nomme en norvégien un *skråstagsbro*. En finnois, on parle de *vinoköysisilta* (en anglais de *cable stayed bridge*, en français de *pont à haubans*). Les réunions de projet ont pris beaucoup de temps. Tout devait passer par un interprète, et il fallait ensuite vérifier que tout le monde s'était bien compris. J'ai appris par hasard l'existence d'un petit dictionnaire édité par la NVF (Nordic Road Association) traitant des ponts. Il était rédigé en quatre langues : finnois, suédois, allemand et anglais. Étant donné que le suédois et le norvégien sont deux langues sœurs, j'ai pu m'assurer grâce à ce dictionnaire que nous avions bien la même représentation des différents concepts. C'est tout particulièrement important lorsqu'il s'agit d'évaluer les facteurs critiques d'un ouvrage.

Ce dictionnaire est à présent l'un des éléments du service de terminologie de l'AIPCR, qui est accessible à tous sur Internet. Ce service offre non seulement les traductions de termes isolés, mais donne en outre des définitions et des descriptions. Au fur et à mesure, des photographies et schémas seront ajoutés. Ce genre d'outil permet de mettre en pratique l'expérience acquise dans d'autres pays. Nous pourrions apprendre les uns des autres et, qui plus est, nous assurer que nous nous comprenons sans aucune équivoque au moment de concevoir et de réaliser des routes devant traverser les frontières. Le projet de terminologie de l'AIPCR est réellement un projet dans la logique des fondements et des objectifs de l'AIPCR.

### 3. LE DICTIONNAIRE TECHNIQUE ROUTIER POINT DE VUE DU TERMINOLOGUE

Savez-vous ce que sont une *bande dérasée* ou un *essai de fluage*? Et comment traduire ces termes en anglais ou en portugais? C'est ce dont s'occupe la terminologie comparée, qu'on définit ainsi : *Étude comparative des termes désignant un concept spécialisé dans deux ou plusieurs langues.*

Proche parente de la lexicologie qui, elle, consigne et définit dans un dictionnaire les mots de la langue générale, la terminologie cherche à colliger, à classer et à définir les notions d'un domaine donné sous forme de lexique ou de vocabulaire, tel que le Dictionnaire technique routier de l'AIPCR.

Fort de l'apport des travaux d'ingénieurs de plusieurs pays, le Dictionnaire de l'AIPCR constitue une référence dans le domaine routier et ce, depuis des années. Cet ouvrage terminologique au format pratique comporte 16 thèmes et 39 sous-thèmes dans lesquels sont répartis plus de 1 600 termes du domaine routier, dont certains avec définition. Sa classification bilingue, ses index alphabétiques français-anglais et anglais-français et son approche thématique en rendent la consultation aisée. Par ailleurs, la compréhension de la notion étant un élément clé en terminologie, les croquis à la fin de l'ouvrage imprimé sont très appropriés, car ils illustrent bien les notions pour les néophytes.

Dans le cadre du travail de préparation d'un ouvrage terminologique, le terminologue a recours à différents outils, dont l'arbre de domaine. L'arbre de domaine est une représentation arborescente d'un réseau notionnel<sup>4</sup>, qui comprend les notions propres à un domaine donné et illustre les relations entre ces notions.

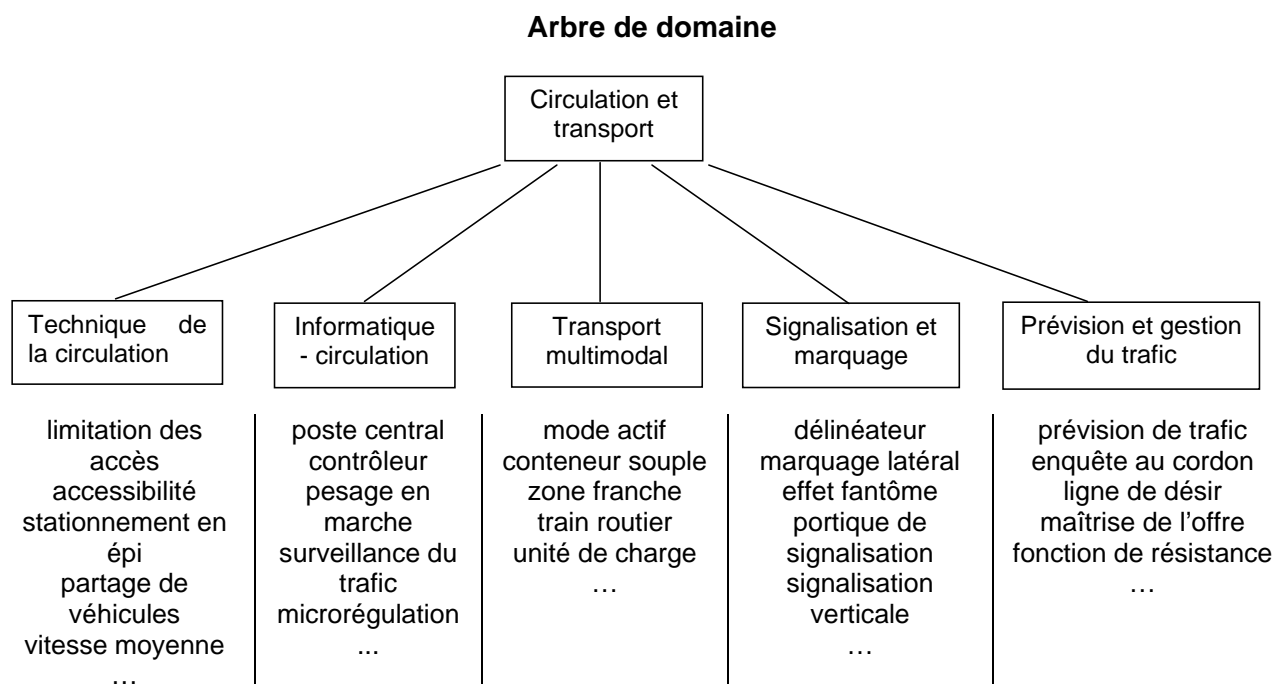


Fig. 1 Arbre de domaine partiel – thème III du Dictionnaire de l'AIPCR.

4. Réseau notionnel : Ensemble de notions et de leurs désignations qui sont interreliées et qui appartiennent au même domaine.



L'arbre de domaine sert, entre autres, à :

- organiser et structurer le domaine à l'étude;
- classer les notions entre elles;
- donner une vue d'ensemble des notions à traiter;
- évaluer l'existence potentielle de termes;
- faciliter la prise de décision quant à l'appartenance ou non d'un terme au domaine à l'étude<sup>5</sup>;
- faciliter la rédaction de définitions uniformes des notions connexes.

L'arbre de domaine est d'une grande utilité pour classer les notions, ce qui facilite la rédaction de définitions uniformes. En effet, lors du classement des notions, le terminologue détermine la relation et l'emplacement des notions au sein de l'arbre. La catégorie (ou sous-domaine) à laquelle appartient la notion servira habituellement de mot d'ancrage<sup>6</sup> à la définition du terme, les autres éléments de la définition énumérant les caractères qui distinguent cette notion des autres termes de la même catégorie. Dans les exemples ci-dessous, le terminologue fera appel au même mot d'ancrage, soit *operation*, pour définir les termes *soil stabilization*, *soil improvement* et *cut and fill*.

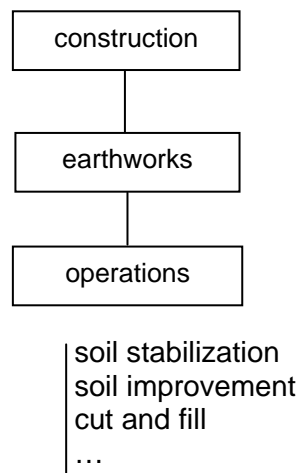


Fig. 2 Arbre partiel du sous-domaine *Construction* (thème X)

Exemples tirés du Dictionnaire de l'AIPCR :

*soil stabilization* : An operation which significantly changes (generally in the medium or long term) the characteristics of the soil in a way that renders it stable, particularly with respect to the action of water and frost; it gives a permanent strength that can be measured by methods typical of solid materials.

*soil improvement* : An operation which improves the physical properties of a soil - such as natural moisture content, plasticity, moisture and frost susceptibility, and compactibility - by the addition of a binder. The quantity of binder added is, however, insufficient to induce significant permanent hardening.

*cut and fill* : ~~Earthworks~~ An operation during which materials are removed from one zone and transported to be used as fill in a nearby or other zone.

<sup>5</sup> Dans le cas de l'AIPCR, appartenance au DTR ou au Lexique AIPCR des Techniques de la Route et de la Circulation routière.

<sup>6</sup> Mot d'ancrage : Terme placé au début d'une définition terminologique, qui désigne la notion générale la plus proche de la notion à l'étude, et qui indique la place de cette dernière dans un arbre de domaine.

Par ailleurs, l'arbre de domaine permet de supposer l'existence d'un terme et de s'assurer d'avoir une nomenclature exhaustive. Ainsi, par opposition au terme *hard landscaping*, on peut chercher à compléter la nomenclature avec le terme *soft landscaping* et en recommander l'ajout dans le Dictionnaire.

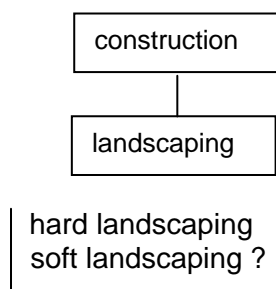


Fig. 3 Branche du sous-thème *Construction* (thème X)

Au fil des ans, la terminologie a développé une méthode de travail et des outils afin d'assurer une classification cohérente de la nomenclature, son exhaustivité et l'uniformité des définitions lors de la rédaction d'ouvrages terminologiques. Une collaboration étroite entre les spécialistes du domaine routier et ceux de la langue permettra de polir un ouvrage déjà fort bien conçu, les connaissances du terminologue et celles des experts routiers se complétant mutuellement.

#### **4. DICTIONNAIRE ET LEXIQUE AIPCR - PROGRES REALISES DEPUIS LE CONGRES DE DURBAN (2003)**

La mise à disposition sous forme électronique du Dictionnaire technique routier de l'AIPCR et du Lexique AIPCR des Techniques de la Route et de la Circulation routière constitue certainement un pas décisif vers une terminologie partagée et comprise dans le monde par les professionnels de la route et du transport.

Ces outils de communication et de transfert de technologie perdraient cependant vite la plus grande part de leur valeur s'ils n'étaient pas régulièrement mis à jour pour tenir compte du développement continu des techniques routières et associées.

De plus, la promotion de l'échange et du transfert de technologie qui est facilitée par l'existence d'une terminologie commune peut être renforcée par la traduction du Dictionnaire et du Lexique vers d'autres langues que le français et l'anglais – les deux langues officielles de l'AIPCR.

Le Comité AIPCR CTERM a mis au point un outil et une procédure pour la mise à jour continue, l'enrichissement et la traduction de sa base terminologique. On présente cette procédure ci-après, avec les progrès réalisés pour le Dictionnaire et le Lexique depuis le Congrès de Durban.

#### 4.1. Procédure

Autrefois, la préparation d'une nouvelle version imprimée du Dictionnaire et du Lexique constituait un travail long et fastidieux pour la petite Commission de la Terminologie. Il lui a fallu sept ans pour préparer la septième édition du Dictionnaire et neuf ans pour la deuxième édition du Lexique.

En 1999, l'AIPCR a commandé à une société française de créer un logiciel pour rendre le Dictionnaire et le Lexique disponibles sous forme électronique. Cela constitua le début du projet «Terminologie AIPCR» qui perdure. Le premier produit a été la fourniture, en novembre 2000, d'un cédérom éponyme qui contenait essentiellement la septième édition du Dictionnaire et la deuxième du Lexique.

Après avoir installé le programme et les fichiers terminologiques sur le disque dur de son ordinateur, l'utilisateur pouvait télécharger à partir du site de l'AIPCR, au fur et à mesure de leur mise à disposition, les mises à jour des versions de référence et des traductions dans des langues autres que le français et l'anglais. La fréquence des mises à jour était à peu près annuelle de sorte que lors du Congrès de Durban on pouvait considérer que le processus était devenu « semi-continu » par rapport à son caractère cyclique précédent.

L'étape suivante, franchie après le Congrès de Durban, fut le passage du cédérom à la consultation, mise à jour et traduction en ligne. Pour cela, une application informatique a été conçue et réalisée à partir de septembre 2003 avec des fonctionnalités analogues à celles du cédérom, mais facilitant l'addition, la modification et la suppression de termes, définitions et illustrations.

Après des tests préliminaires réalisés par le président et le coordinateur du CTERM, puis des séances de formation et tests complémentaires par les membres du Comité, le logiciel a été mis en service en février 2005 et est devenu totalement opérationnel en octobre de la même année.

La mise à jour et la traduction de la base terminologique est principalement faite par des **rédacteurs** qui peuvent choisir de travailler en ligne (avec un mot de passe donné par l'AIPCR) ou en différé (sur des fichiers de tableur exportés par l'administrateur sous une forme adaptée : colonnes correspondant aux champs spécifiques concernés).

Il y a plusieurs types de rédacteurs :

- pour les versions de référence (en français et anglais) du Dictionnaire et du Lexique, des « correspondants terminologie » sont nommés dans tous les Comités techniques de l'AIPCR ; ils doivent collecter les propositions de leur comité respectif dans leur domaine spécifique de compétence ;
- pour la traduction dans des langues autres que le français et l'anglais, des « membres correspondants » sont nommés par divers Comité nationaux de l'AIPCR ; ils sont entièrement responsables de leurs traductions ;
- enfin, les membres du CTERM lui-même peuvent faire des propositions en français ou anglais et peuvent aussi être désignés par leur Comité national pour préparer des traductions dans leur propre langue.

Quatre membres du CTERM, un par thème stratégique choisi par l'AIPCR pour la période entre les congrès de Durban et de Paris, interagissent en tant que « agents de liaison » avec les correspondants terminologie pour les stimuler et pour faciliter les échanges entre le CTERM et les Comités techniques. Après une première révision, ils adressent au coordinateur du CTERM les contributions reçues.

Le coordinateur vérifie toutes les propositions pour éviter les répétitions et redondances et prépare un tableau dans lequel il suggère l'insertion dans le Dictionnaire et le Lexique, l'insertion dans le Lexique seulement ou le rejet de la proposition. Il soumet cette liste à tous les membres du CTERM pour commentaires. Il prépare, à partir des réponses reçues, la soumission à la discussion lors de la prochaine réunion plénière du CTERM des termes dont le statut n'a pas pu être réglé par messagerie. La liste, après discussion, est renvoyée au Comité technique concerné pour ultimes commentaires et approbation.

Enfin, les termes et définitions validés sont mis en ligne par l'administrateur de la base.

Les traductions dans d'autres langues n'ont pas à être discutées au sein du CTERM, car les membres correspondants et leur comité national respectif sont supposés être compétents en matière de terminologie dans leur propre langue.

Ainsi, la mise à jour et la traduction du Dictionnaire et du Lexique sont-elles devenues **continues** car les contributions et traductions sont reçues et traitées à n'importe quelle date entre deux congrès, et non plus seulement juste avant ou après un congrès ou à un rythme annuel.

#### 4.2. Résultats – Mise à jour

En considérant la période entre les congrès de Durban et de Paris, les contributions des Comités techniques peuvent être considérées comme plutôt maigres. Seuls trois Comités sur dix-huit ont adressé au CTERM des propositions :

- C1.3 Performance des Administrations routières ;
- C2.1 Développement durable ;
- C3.3 Gestion des Tunnels routiers.

D'autres contributions sont en préparation au sein du Comité 4.1 (Gestion du Patrimoine routier) et 4.4 (Ponts routiers et Ouvrages associés). Le Comité 4.2 sur l'Interaction Route/Véhicule s'organise pour préparer des contributions et le Comité 1.4 sur la Gestion et l'Exploitation des Réseaux s'est attelé à la traduction en français du glossaire spécialisé sur le transport intelligent, avec des retombées possibles sur le Dictionnaire et le Lexique.

Les Comités 1.2 (Financement des Investissements dans les Réseaux routiers), 3.4 (Viabilité hivernale), 4.3 (Chaussées routières) et 4.5 (Terrassements, Drainage et Couche de Forme) répondirent qu'ils n'avaient pas de propositions à faire ; mais plusieurs de ces Comités avaient largement contribué durant la précédente période inter-congrès.

Un moyen d'augmenter le nombre de contributions serait que les correspondants terminologie s'appuient sur des glossaires avec acronymes et concepts routiers comme recommandé par le « Guide pour la production de rapports des Comités techniques de l'AIPCR »<sup>7</sup>.

A l'avenir, la préparation de contributions pour enrichir le Dictionnaire et le Lexique sera grandement facilitée par l'extraction automatique de termes techniques à partir de bases de mémoire de traductions.

#### 4.3. Résultats – Enrichissement

Pour le Dictionnaire, le membre canadien du CTERM ajoute les particularismes synonymes canadiens dans les versions en français et anglais. Un effort analogue est en cours pour les termes en anglais utilisés en Australie et Nouvelle-Zélande.

Pour le Lexique, le président et le coordinateur du CTERM ont passé l'été 2005 à changer le format précédent (terme à terme, où un terme en anglais était traduit par un seul terme en français et réciproquement) en un nouveau format (concept à concept, où un terme et ses synonymes, s'ils existent, sont traduits en un terme anglais et ses synonymes éventuels et vice-versa). Cela a réduit le nombre d'entrées dans le Lexique de plus de 17 000 termes à environ 14 500 concepts, avec, en plus –value, la mise en première position du terme de référence, comme dans le Dictionnaire.

#### 4.4. Traduction vers d'autres langues

En septembre 2005, une traduction du Dictionnaire en serbe a été réalisée. Des traductions partielles en chinois et vietnamien ont été mises en ligne en 2006. Des traductions en grec, croate et ukrainien sont en cours tout comme la mise à jour de la version en japonais.

En 2003-2007, les membres germanophones, hispanophones et lusophones du CTERM ont mis à jour les traductions du Dictionnaire dans leur langue respective. Les versions dans ces trois langues doivent être incorporées, avec le français et l'anglais dans une version imprimée multilingue du Dictionnaire qui doit être publiée avant le Congrès de Paris.

Le Maroc s'est proposé de mettre à jour le Dictionnaire en langue arabe.

Le farsi est également envisagé comme langue de traduction.

La traduction du Dictionnaire et du Lexique en néerlandais est réalisée à 100 % et comprend les synonymes utilisés en Belgique. Le membre norvégien du CTERM s'organise pour que la traduction en norvégien soit prête avant le Congrès de Paris. Les traductions dans les autres langues scandinaves (suédois et danois) doivent être lancées par les autorités routières correspondantes.

---

<sup>7</sup> Annexe B.1 du chapitre 8 "Publications" du "Guide du membre AIPCR 2004-2008", connu comme le "Guide bleu".

Le tableau suivant rend compte des statuts des versions *disponibles en ligne* dans les différentes langues (situation fin janvier 2007)

Langue	Dictionnaire	Lexique
Allemand	63 %	
Anglais	100 %	100 %
Chinois	56 %	
Espagnol	76 %	
Français	100 %	100 %
Grec	8 %	
Hongrois	42 %	
Italien	62 %	
Japonais	61 %	
Néerlandais	100 %	100 %
Portugais	92 %	
Russe	62 %	
Serbe	97 %	
Vietnamien	66 %	

Adresse URL de la base terminologique de l'AIPCR : <http://termino.piarc.org>

## 5. LES BASES DE MEMOIRE DE TRADUCTION

CTERM n'a pas pour seule mission la construction et la mise à jour d'une base terminologique multilingue, il doit aussi explorer les outils d'aide à la traduction afin d'émettre des recommandations relatives à leur usage et, ainsi, faciliter les tâches courantes des autres organes de l'Association, notamment ses Comités techniques. Les langues officielles de l'Association étant le français et l'anglais, c'est à ce couple de langues que l'on s'intéresse dans cette partie du rapport ; toutefois, bien des observations formulées pour ce couple sont pertinentes pour d'autres combinaisons de langues.

L'intégration d'un dictionnaire spécifique volumineux dans un logiciel d'aide à la traduction, de telle sorte que ce dictionnaire soit prioritaire par rapport à ceux utilisés par le logiciel, n'est pas une opération simple. En effet, la plupart des logiciels d'aide à la traduction que l'on trouve dans le commerce proposent la création et la gestion d'un **dictionnaire « personnel »** dans lequel, une à une, l'utilisateur peut enregistrer ses propres traductions. Reprendre de cette manière les quelque 15 000 lignes du Lexique de l'AIPCR pour les introduire dans un dictionnaire « personnel » est exclu. Formater les données de façon à ce que, convenablement préfabriquées, elles puissent s'intégrer dans un dictionnaire « personnel » relève de l'analyse grammaticale. Les membres du Comité n'ont ni les compétences ni la disponibilité nécessaires pour mener à bien cette tâche ; de surcroît, l'adaptation d'une collection de couples de mots (source – cible) à un logiciel d'aide à la traduction n'est pas réutilisable pour un logiciel différent. C'est pourquoi cette voie doit être abandonnée car elle conduirait à terme à une totale dépendance vis-à-vis du logiciel propriétaire utilisé.

Les **bases de mémoires de traductions** assistent le rédacteur en exploitant le caractère répétitif des documents techniques et en affichant automatiquement à l'écran des phrases, segments de texte ou expressions préalablement traduits et validés. Ce type d'outil, combiné avec un outil de gestion terminologique, est tout à fait intéressant lorsqu'il est fondé sur un vaste corpus, car il permet alors d'assurer l'homogénéité de la phraséologie et des termes utilisés dans une organisation. Il nécessite, en revanche, une gestion centralisée pour être véritablement opérationnel et rentable (collecte, traitement et validation des corpus). Enfin, ces bases de mémoires de traduction ne se substituent pas aux traducteurs professionnels qui gardent la main sur la traduction, contrairement aux logiciels de traduction qui génèrent une traduction de manière autonome.

Le principe fondateur des bases de mémoire de traduction est qu'il n'y a pas lieu de chercher à traduire de nouveau ce qui a déjà été correctement traduit et validé. En effet, non seulement la n<sup>ième</sup> traduction d'une phrase ou d'une expression a de fortes chances de ne pas être identique aux traductions précédentes, mais elle impose de plus une dépense que l'on peut qualifier d'inutile dans la mesure où le produit de cette dépense est constitué par un service que l'on a déjà payé précédemment et qui est disponible.

Le CTERM a testé avec succès une méthode de constitution de base de mémoire de traduction en se fondant sur les textes de rapports publiés par l'AIPCR. Ces rapports, en effet, sont publiés dans les deux langues (anglais et français) et en deux fichiers textes distincts. Mais les textes de ces fichiers sont alignés grossièrement, c'est-à-dire, qu'ils sont organisés de telle sorte que chaque page du rapport dans la langue cible contienne intégralement le texte correspondant à la même page dans le rapport source et ne contienne que le texte de cette page. Généralement, l'alignement réalisé manuellement au cours de la mise en pages précédant la publication, est accompli paragraphe par paragraphe : à chaque paragraphe de la langue source correspond un paragraphe et un seul dans la langue cible.

Il existe des logiciels d'alignement de texte qui, de manière quasi automatique, transforment les deux fichiers originaux ainsi préparés en un tableau unique dans lequel chaque ligne est divisée en deux colonnes avec, dans la première, une phrase de la langue source et, dans la seconde, la phrase correspondante dans la langue cible. La résolution de l'alignement proposée par le logiciel peut être facilement modifiée par l'opérateur. Il arrive en effet qu'une phrase soit traduite par deux phrases ou, inversement que deux phrases soient traduites en une seule.

C'est en créant un ensemble de textes ainsi alignés à partir de milliers de pages de rapports AIPCR dont les traductions ont été validées, que le Secrétariat général de l'AIPCR pourrait mettre à la disposition de ses Comités techniques et de leurs traducteurs une base de mémoire de traductions. Cette base, accessible par Internet, permettrait non seulement de gagner du temps, mais aussi d'harmoniser les traductions en réutilisant des membres de phrases déjà traduits.

L'intérêt d'une telle base de mémoire de traductions ne réside pas seulement dans le partage de ressources communes entre plusieurs personnes, mais aussi dans l'aide à la génération de termes candidats à un dictionnaire. Cette exploitation d'une base de mémoire de traductions est une « extraction » : alors que dans la littérature courante le terme « chaussée » est traduit par « *carriageway* », dans les documents de l'AIPCR il est le plus souvent traduit par « *pavement* ». Une analyse automatique de la fréquence d'apparition de termes (ou d'expressions) dans un corpus aussi vaste que celui des rapports de l'AIPCR ferait apparaître que la traduction la plus fréquente de « chaussée » est, dans cette association, « *pavement* ». La base de mémoire de traductions peut ainsi, à son tour, alimenter la base terminologique.

Le temps consacré à la création, la mise en ligne et la maintenance de la base terminologique de l'AIPCR n'a pas permis au Comité de se consacrer autant qu'il l'aurait souhaité à la base de mémoire de traductions. Il espère que lors du prochain mandat de sensibiles progrès pourront être faits dans le domaine de la création et de l'exploitation d'une base de mémoire de traductions de l'AIPCR.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Patrice RETOUR, Consultation en ligne de dictionnaires techniques routiers multilingues, AIPCR « RoutesRoads » 2005 - N° 327, pages 66-73
- Dictionnaire technique routier de l'AIPCR – décembre 2006, 1 685 concepts – Version en ligne sur <http://termino.piarc.org>
- Lexique des techniques de la Route et de la Circulation routière – décembre 2006 - 14 629 concepts – Version en ligne sur <http://termino.piarc.org>



## CONCLUSIONS

Le Comité encourage fortement l'AIPCR à poursuivre son activité quasi séculaire : la mise à la disposition de la communauté routière mondiale d'une terminologie de qualité est un service appréciable.

S'il était utile pour la mise au point de l'application de gestion en ligne de la base de données terminologiques que le Comité ait eu, pendant le mandat 2004-2007, une composition permettant la représentation de plusieurs langues autres que le français et l'anglais, on recommande en revanche que pour le prochain mandat les membres du Comité aient pour langue maternelle de préférence l'anglais ou le français. Ces deux langues servent en effet de référence pour l'introduction de nouveaux termes ou de nouvelles définitions et aucun concept ne peut être introduit dans la base de données s'il n'est pas d'abord introduit dans ces deux langues. Mais, l'une comme l'autre de ces langues présentent des particularismes locaux : le français de Belgique ou du Canada, l'anglais des Etats-Unis ou d'Australie ne sont pas respectivement identiques aux langues techniques utilisées en France ou au Royaume-Uni. Par conséquent, la composition idéale du Comité serait un ensemble de membres anglophones et francophones, de préférence au moins bilingues, et dont les pays d'origine ne seraient pas seulement la France et le Royaume-Uni.

Après l'ouverture, fin 2006, du site Internet de consultation des dictionnaires en accès libre, il sera utile de préciser par une enquête les suggestions des internautes quant à l'amélioration de l'interface de consultation.